

# LE MÉDIANIMONASTÉRIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE MOYENMOUTIER #5 décembre 2020



**SOUTENONS  
LE COMMERCE  
LOCAL**



MOYENNANTIER

*Agenda 2021*

**vosre agenda 2021  
avec ce numéro**

# SOUTENONS LE COMMERCE LOCAL

Cette fin d'année restera marquée par la crise sanitaire entraînant un deuxième confinement et un véritable désastre pour nos commerçants locaux. Ils ont dû tirer leur rideau à l'approche des fêtes. Gênant : ils ont été qualifiés de « non essentiels ». Or, un commerce c'est une famille, parfois plusieurs, et l'activité qu'ils génèrent est fondamentale, tant pour ces professionnels que pour leurs clients et la vitalité de nos communes. Dès la mise en place des mesures fin octobre, les élus se sont mobilisés pour apporter soutien et tenter de nouvelles solutions. Parmi elles, la plateforme de vente en ligne vosgienne [locappy.fr](https://locappy.fr) a été présentée à nos commerçants. Plusieurs d'entre eux ont pu créer gratuitement par ce biais leur commerce en ligne (jetez-y un œil !). D'autres étaient déjà présents sur les réseaux. Côté aides, Anthony Daniel, adjoint et président du C.C.A.S., a activé le pôle solidarité intergénérationnelle (lire encadré ci-dessous). Quant aux enfants de nos écoles élémentaires, ils ont reçu des mains du maire deux masques à leur taille confectionnés spécialement par l'entreprise locale V.J. Confect, présente-elle aussi sur [locappy.fr](https://locappy.fr) (voir photo-légende).

## tous sur [locappy.fr](https://locappy.fr)

Tout au long du mois de novembre, une quinzaine de commerçants locaux ont répondu à l'invitation de la municipalité qui les accueillait en mairie pour leur présenter [locappy.fr](https://locappy.fr). Il s'agit d'une nou-



velle plateforme commerçante solidaire 100% vosgienne créée par la startup Section 4, avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges, la Chambre d'Agriculture des Vosges et plusieurs partenaires publics (Préfecture, Conseil Départemental...). Mise gratuitement à disposition des commerçants et producteurs locaux, elle permet :

- aux commerçants et producteur locaux de créer une boutique en ligne

pour répertorier leurs produits et faciliter la prise de commande à distance (il suffit de taper [locappy.fr](https://locappy.fr) sur votre moteur de recherche et vous tombez de suite sur le site),

- aux habitants de favoriser le circuit court et la consommation de proximité. Vous aidez ainsi nos commerçants et producteurs locaux à perpétuer leur savoir-faire, tout en mettant en avant leurs produits de qualité.

Il n'y a pas d'intermédiaire : seulement vous et votre commerçant ou producteur préféré qui livre (ou vous passer chercher la commande).

Fin novembre, sept commerces locaux s'étaient lancés : T.O. L'opticien, Au jardin de l'abbaye, Bar à bulles de savon (hygiène – santé), Garage MG Auto, Le relais gourmand (restaurant), V.J. Confect (décoration – ameublement), Brasserie de l'abbaye (restaurant). À cette date, sur le département, plus de 600 commerces étaient présents sur la plateforme (2 à Etival, 6 à Senones, 19 à Raon l'Étape, etc...), représentant 500 000 pages consultées, 22 000 produits et près de 1 200 commandes. À terme, cette plateforme pourra servir de vitrine pour l'ensemble du paysage économique local.

## PÔLE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Suite au reconfinement d'octobre-novembre 2020, la municipalité et le C.C.A.S. ont mis en place un Pôle solidarité intergénérationnelle. Objectif : aider les personnes âgées, isolées ou vulnérables à leur domicile, toutes devant restées strictement confinées. Suite à l'envoi de 475 courriers (accompagnés d'un masque) afin de recenser les besoins de nos concitoyens, différentes actions ont été mises en place : prise de nouvelles par téléphone afin de rompre l'isolement, faire les courses et les porter devant le domicile (respect des distances), aller chercher du pain, ramener des médicaments, répondre à d'autres demandes. « Il s'agit d'assurer la sécurité de ce public, tout en gardant du lien social et un minimum de confort de vie, et ce, à titre gratuit » soulignait Anthony Daniel, en charge de l'opération et disponible tous les matins au 03 29 42 09 09. Au total, 6 personnes ont pu être aidées par ce dispositif.



## DES MASQUES POUR NOS ÉCOLIERS

Jeudi 19 novembre, Jean Hirli, maire, et Laure Petitnicolas, adjointe aux affaires scolaires, ont apporté des masques aux enfants des écoles élémentaires. 250 pièces ont été commandées à l'entreprise locale V.J. Confect qui a adapté la taille des masques au visage des enfants. A l'école du Tambour, au Rabodeau, à Saint Prayel puis à Saint Blaise, les enfants étaient ravis d'accueillir les élus qui ont été remercié chaleureusement pour ce geste.

# À SAVOIR

## J'IRAI DORMIR CHEZ VOUS

Des touristes se présentent parfois à l'accueil de la mairie avec l'envie de passer la nuit dans un gîte ou une chambre d'hôte dans notre agréable commune. Dans l'idée de toujours être au plus proche des attentes de chacun, mais aussi de promouvoir notre cité, faites-vous connaître si vous proposez un ou plusieurs hébergements ! Delphine Ducret, adjointe au tourisme, se chargera de répertorier les établissements. La liste créée sera ensuite proposée à l'accueil de la mairie et sur nos différents supports de communication.

• Contact : email [dducret@ville-moyenmoutier.fr](mailto:dducret@ville-moyenmoutier.fr)  
tél. 03 29 42 09 03



## BIENTÔT UN COMITÉ DES SAGES ?

A court terme, la municipalité souhaite créer un Comité des sages. Si vous êtes Médiastériens(nes), inscrit sur la liste électorale, âgé de plus de 60 ans, libéré de toute activité professionnelle, et que vous souhaitez vous engager pour votre commune afin de conseiller la municipalité sur certains projets, cette nouvelle entité peut vous intéresser.

De quoi s'agit-il ? Par ses avis et ses études, le comité des sages donne des éclairages à l'exécutif local, des conseils sur différents projets intéressant la commune, tout en apportant une critique constructive. Il peut aussi formuler des souhaits de la population. Il a un pouvoir consultatif, s'inscrivant dans une démarche participative importante dans la vie démocratique d'une commune. Ce n'est ni un conseil de quartier, ni une représentation des séniors : il représente l'ensemble des citoyens.

Dès maintenant, vous pouvez adresser votre candidature motivée par courrier à M. le Maire (date limite : 31 décembre 2020).

## AU PIED DU MUR



Depuis de nombreuses années, le mur le long du Rabodeau au droit du bassin de débordement, voit les dalles de grès qui le composent tomber dans la rivière. Dû à un défaut technique, cette structure se dégrade maintenant depuis plus de 10 ans. Pour rappel, voici la chronologie des faits :

- **novembre 2005** réception définitive des travaux et levée des réserves,
- **2008 à 2011** chutes ininterrompues des dalles,
- **2012** mise en demeure à l'entreprise de procéder à la réparation des dommages constatés (elle refuse),
- **mars 2015** ordonnance du Tribunal Administratif désignant un expert pour constater les dégâts,
- **février 2019** rapport rendu aux différentes parties,
- **août 2019** la Ville de Moyenmoutier sollicite un avocat pour permettre un accord amiable,
- **4 novembre 2020** une des parties refuse un accord amiable, et le Tribunal Administratif est à nouveau saisi. La procédure se poursuit..., mais il faudra bien trancher un jour et réparer ce mur !

## AGENDA DÉCEMBRE



- **dimanche 6** : **Les Papillottes** vendent des couronnes de l'aveut "confectionnées maison" sur le marché (9h à 13h)
- **mardi 8** : **Saint Nicolas** passe dans la cour des écoles maternelles du Centre et du Rabodeau
- **jeudi 10** : **conseil municipal**, 19h, salle des fêtes

# TRAVAUX

## Nouveaux systèmes de chauffage

Dans le cadre de recherche constante d'économie d'énergie et d'amélioration du confort, de nouveaux systèmes de chauffage viennent d'être posés à la salle des associations, à la banque alimentaire et aux Restos du Cœur (nouvellement installé dans l'ancien supermarché Dia). Il s'agit de chauffages réversibles par pompe à chaleur (2 armoires + 4 structures murales). Le tout a été posé par l'entreprise Nevo de Raon l'Etape (88). Coût : 24 288,20 euros T.T.C.

Les services techniques municipaux ont confectionné et posé des grilles métalliques pour protéger les éléments extérieurs.



## Nouvelle aire de jeux à Saint Blaise



Début novembre, l'entreprise Imaj de Lacroix sur Meuse (55) a posé une nouvelle structure de jeux sur l'aire de loisirs de Saint-Blaise. Tour, toboggans, panneau d'escalade, bascule, jeu à ressort, sol souple : l'ensemble a été financé par la Ville de Moyennmoutier et l'association du hameau La Bégoncelloise. Il sera présenté très prochainement dans le détail.

# DANS LE RÉTRO

11 novembre



Cette année, la cérémonie patriotique du 11 novembre s'est déroulée dans la quasi confidentialité. Jean Hirli, maire, accompagné des élus Olivier Gérard et Charles Michel, de Daniel Krieger, porte-drapeau, et Jean-Luc Depp, représentant du Souvenir Français, s'est d'abord recueilli devant le monument aux morts, puis devant la tombe du soldat américain Thomas Rodman Plummer. De 1917 à 1918, il avait beaucoup aidé la population locale avec sa cantine garée en face de l'Hôtel de Ville.

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

. 23 octobre : Léonie Meurier  
. 2 novembre : Baptiste Lemarquis  
. 6 novembre : Ailina Bonne  
*Nos félicitations aux heureux parents*

## Mariage

. 21 novembre : Charline Mangold et Angelo Gadda  
*Tous nos vœux de bonheur*

## Transcriptions de décès

. 8 novembre : Odile Vauclaire, 69 ans,  
922 Le Petit Himbaumont  
*Nos sincères condoléances*

# BRÈVES



L'agence SUP'INTERIM qui se situe à Raon l'Etape, recherche d'urgence :

- **un manoeuvre de chantier** (éligible à la clause de réinsertion dans l'idéal) sur le chantier du nouvel hôpital de Moyennmoutier, pour une mission de 2 semaines (nettoyage de chantier),
- **un peintre d'intérieur** sur le secteur de Raon l'Etape pour une mission d'un mois,
- **un maçon sur le secteur** de Saint-Dié des Vosges pour une mission longue si le client est satisfait (pose de bordures et maçonnerie traditionnelle).

**Contact** : Élodie Demange

tél. 03 29 42 93 93

email [edemange@supinterim.fr](mailto:edemange@supinterim.fr)

## J'AI 16 ANS :

### JE PENSE AU RECENSEMENT

Chaque jeune de nationalité française âgé de 16 à 25 ans doit obligatoirement se faire recenser en mairie ou sur internet (il faut avoir 16 ans révolu). Dans le cadre de son parcours de citoyenneté, c'est une étape obligatoire pour :

- être convoqué à 17 ans à une Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.),
- obtenir une attestation pour s'inscrire aux examens et concours (C.A.P., B.E.P., Bac, permis de conduire...),
- être inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans.

Il est conseillé de faire cette démarche dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. Il faut présenter une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport) et le livret de famille. Une attestation sera délivrée dans la foulée par la mairie. Elle sera réclamée pour certaines démarches administratives, d'où l'importance de la conserver soigneusement (faites des photocopies, car en cas de perte ou de vol, la mairie de vous délivrera pas d'autre exemplaire). Par la suite, vous serez convoqué par le Centre du Service National de Nancy pour la J.D.C.



**À savoir** : un service en ligne est à votre disposition pour suivre toute l'organisation de votre Journée Défense et Citoyenneté : allez sur [maJDC.fr](http://maJDC.fr)



LE MÉDIANIMONASTÉRIEN / DÉCEMBRE 2020 / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Hirli

PHOTOS ET TEXTES : Mairie de Moyennmoutier / DÉPÔT LÉGAL : en cours

IMPRESSION : L'Ormont Imprimeur - Saint-Dié des Vosges (03 29 56 17 59) / TIRAGE : 2000 exemplaires.

Date du bouclage du prochain numéro (janvier) : **mercredi 16 décembre 2020** (contact 03 29 42 09 09).